

ENQUÊTE SUR LA RÉMUNÉRATION GLOBALE AU QUÉBEC (ERG) - COLLECTE 2018

POPULATION À L'ÉTUDE - ERG



1 008 400

employés permanents à temps plein dans des entreprises d'au moins 200 employés

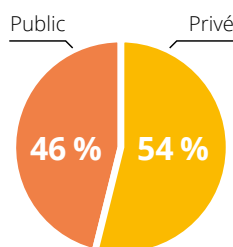
Comparaison avec le marché du travail pour l'ensemble du Québec, la population étudiée dans l'ERG représente :

37 % des employés permanents à temps plein au Québec

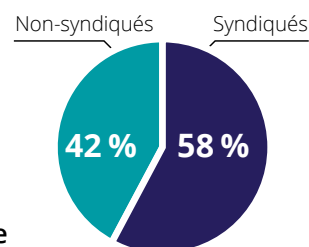
24 % des employés temps plein, temps partiel et travailleurs autonomes au Québec

Répartition des employés

Secteur d'appartenance



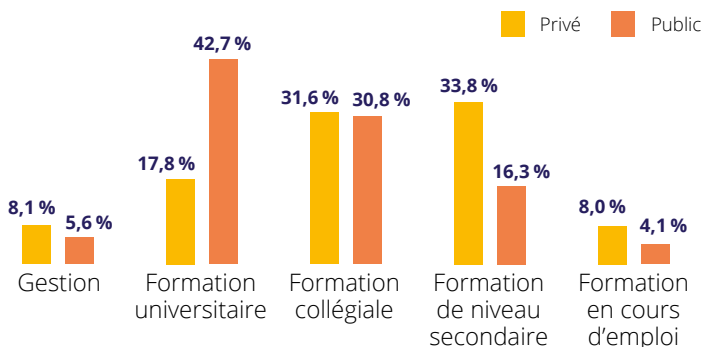
Syndicalisation



Sexe



Formation exigée par l'emploi



RÉSULTATS PAR EMPLOI : 2 SYSTÈMES DE CLASSEMENT UTILISÉS

1 Classification nationale des professions - 200 professions analysées

2 Panier d'emplois repères* - 100 emplois présents dans la fonction publique québécoise et dans les réseaux publics de l'éducation et de la santé et des services sociaux

*Les appariements d'emplois sont effectués selon les tâches et différents critères, par exemple la complexité de l'emploi et la supervision exercée ou reçue.

ÉQUATION DE RÉMUNÉRATION GLOBALE PAR HEURE TRAVAILLÉE

$$\frac{\text{Rémunération annuelle}^1}{\text{Heures de présence au travail}^2} = \frac{\left(\text{Rémunération directe} + \text{Rémunération indirecte} \right)}{\left(\text{Heures normales de travail} - \text{Heures chomées payées} \right)} = \text{RÉMUNÉRATION GLOBALE PAR HEURE TRAVAILLÉE}$$

1. La **rémunération annuelle** correspond à la somme de la rémunération directe (salaire, prime de responsabilité, indemnité de vie chère et remboursement des congés non utilisés) et de la rémunération indirecte (régimes de retraite, assurances et régimes étatiques).
2. Les **heures de présence au travail** représentent la différence entre le nombre d'heures chômées payées (les congés annuels, les jours fériés, les congés de maladie) et le nombre d'heures normales de travail.